

Compte-rendu du conseil d'école du 10 mars 2023

Lieu : Ecole de Bonnay

Début de la séance : 18h

Membres présents :

Mmes PREVITALI, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, GENDRE, BARBIER (enseignantes) et
Mme SENSI (directrice)

Mmes TISSOT C, TISSOT F, CROUVEZIER, GILLET, JEAN, JANEY, DUMAS et MM. ATTARD,
SAUDEAU, (représentant.e.s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

*(Mme JANEY, représentante de parents d'élèves suppléante, est également présente en qualité de
présidente de l'APE).*

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mmes SAGE, MAUJEAN, DEVAUX, CHAMOULAUD, SENECHAL (enseignantes)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

Mmes MOUTENET et MEYNADIER, M. MARCHAND (représentant.e.s de parents d'élèves),

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem),

M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased),

Mme HUSY (AESH)

Secrétaires de séance : Mme Anne Françoise BARBIER et Mme Angélique JEAN

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs pour la rentrée scolaire 2023
- Suivi des élèves,
- Santé et sécurité,
- Syndicat scolaire : maintenance des locaux, travaux réalisés et à prévoir, budgets, vérifications obligatoires,
- Projets pédagogiques et APE,
- Questions écrites des parents.

1. EFFECTIFS RENTRÉE 2023

	Année 2022 – 2023 <i>Mise à jour 20 février 2023</i>	Année 2023 – 2024 <i>Prévisions au 20 février 2023</i>
PS	16	25
MS	33 – 3 +1 = 31	16
GS	26	31 +1
CP	25	26
CE1	22	25
CE2	36 + 2	22
CM1	32 + 1	38
CM2	25	33
Total	216	217

Départs/arrivées fin 2022, début 2023 :

- 3 élèves radiés en MS
- 1 arrivée en MS, 2 arrivées en CE2 et 1 en CM1 entre décembre et janvier.

Septembre : départ de 25 CM2 et arrivée de 25 PS (approximation permise par le nombre d'enfants déclarés en mairie à leur naissance, ne prend pas en compte les déménagements et les enfants déclarés dans une autre mairie).

Inscriptions ouvertes > elles concernent les élèves entrant en PS (nés en 2020) et les nouveaux élèves en provenance d'une autre école.

2 permanences assurées par le président et la directrice pour la remise des dossiers >

Jeudi 16 mars de 17h à 18h à la mairie de Vieilley et vendredi 17 mars mêmes horaires à la mairie de Bonnay.

Difficultés à recenser tous les élèves > nouveaux habitants

Mme Sensi a pris contact avec des nouveaux habitants de Bonnay, pour lesquels elle a pu obtenir les coordonnées téléphoniques (transmises par la mairie de Bonnay) > 1 PS + 1 GS supplémentaires attendus à la rentrée.

M. Saudeau fait remarquer qu'il y aura un nombre important de CM1 et CM2 l'an prochain et donc le départ de gros effectifs les années suivantes > Mme Sensi relève la pertinence de la remarque et précise qu'en effet, cela pourrait mettre l'école dans une situation difficile (fermeture ?).

Mais Mme Sensi précise également qu'elle préfère rester prudente avec les chiffres car des évolutions sont toujours possibles (nouveaux habitants), cela s'étant déjà produit il y a quelques années.

Un lotissement de 24 parcelles est en cours à Vieilley > M. Vuiller précise que 5 lots ont été vendus mais les personnes attendues n'ont pas d'enfant. A suivre...

M. Vuillier précise que si une classe venait à fermer, l'école de Venise ne serait pas fermée, comme cela avait été imaginé il y a quelques années, le maire tenant à conserver l'école du village. Mme Sensi précise que la rénovation des locaux est donc d'autant plus indispensable.

2. SUIVI DES ÉLÈVES

Des évaluations CP ont eu lieu mi-janvier.

Les passations individuelles de lecture à voix haute ont lieu avec la maitresse du RASED, Mme Genestier. Les résultats ont été transmis aux parents.

Mme Kopf fait un retour sur les évaluations :

Le contenu n'a pas changé par rapport à l'année dernière.

En français : Evaluation de la vitesse de lecture mais pas de la compréhension.

Les résultats sont satisfaisants globalement mais assez faciles.

La compréhension reste à travailler.

En mathématiques : Capacités de base évaluées.

Les résultats sont corrects.

Une seule erreur diminue nettement le score de l'élève.

Les élèves aiment passer ces évaluations.

Les LSU du 1^{er} semestre sont disponibles sur Educonnect depuis le 1^{er} février pour les élèves à partir du CP. Pour les maternelles, le cahier de progrès a été remis aux familles.

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

Intervention de Mme Genestier (enseignante RASED) auprès d'élèves à besoins particuliers. Elle apporte son soutien dans les domaines fondamentaux.

Prise en charge d'élèves de cycle 2 (priorité donnée par l'inspection académique) >

> 2 élèves de CE2 en maths, 3 élèves de CE2 en lecture orale, 3 élèves de CE1 en lecture/compréhension.

Pour la dernière période > intervention en GS et CP à Bonnay.

Les enseignantes informent les parents de la prise en charge de leur enfant par l'enseignante spécialisée. Un bilan est transmis aux parents à la fin de la prise en charge.

Programme pHARe > Programme de lutte contre le harcèlement à l'école > en cours de réalisation.

Participation de toutes les classes de l'école à la journée **Non au harcèlement ! jeudi 10 novembre 2022** > adaptations pédagogiques selon les niveaux de classe (en maternelle on n'utilise pas le terme de « harcèlement » mais on travaille par exemple à partir d'un album qui traite du respect des autres).

En période 5 > **Interventions de la psychologue scolaire** comme l'an dernier, auprès des CM2 pour traiter de problématiques telles que le harcèlement, l'éducation à la sexualité, le consentement.

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

a. Protocole sanitaire

Les mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19 sont suspendues depuis le 1^{er} février. Ce qui s'applique à la population générale s'applique de la même façon dans les écoles > les élèves et personnels positifs ne sont plus systématiquement isolés 7 jours. Sont désormais appliquées les mêmes mesures que pour les autres pathologies (grippe par exemple) > les élèves et personnels ne se rendent pas à l'école s'ils présentent des symptômes qui les en empêchent. Le port du masque est recommandé pour les personnes positives. Les parents devront toutefois continuer d'informer la directrice/enseignante si leur enfant est positif au covid (tout comme scarlatine, pied-main-bouche, etc...) > afin d'informer les autres parents d'élèves (> personnes fragiles dans l'entourage).

b. Visites médicales

GS : visites médicales en cours (janvier/avril) avec le médecin scolaire, Dr Léo Boffa, en présence des parents s'ils le souhaitent/peuvent.

La visite de l'orthoptiste a eu lieu pour les PS. Les élèves de PS non vus l'année passée ont bénéficié d'une consultation au cours de la MS.

Les visites médicales de l'infirmière de PMI pour les élèves de MS ont également eu lieu courant janvier. Un retour est fait directement aux familles.

Les enseignantes ne sont pas informées des bilans médicaux.

c. Exercices intrusion et incendie

Exercice Attentat-Intrusion académique : le 15 décembre (ensemble des établissements de l'académie). Nous avons été informés que l'exercice aurait lieu courant décembre mais ne connaissions pas la date exacte.

Alerte donnée par le recteur aux chefs d'établissements et directrices/directeurs par SMS > lesquels diffusent l'information au sein de leur établissement. Etant donné la configuration de notre école sur 3 sites, Mme Sensi a demandé qu'un 2^e numéro soit pris en compte pour l'exercice > celui de Mme Marchand à Vieilley (avec son accord). Il n'est pas encore possible de demander l'ajout d'un 3^e téléphone (enseignante de Venise) > la demande a été formulée.

Il avait été convenu avec l'ensemble de l'équipe que la directrice contacterait les 3 écoles à réception du SMS > sur le fixe de chaque école.

L'exercice n'a pas pu avoir lieu en temps et en heure > la directrice n'ayant jamais reçu le sms. Mme Marchand a quant à elle reçu le message. L'école de Vieilley a donc pu réaliser l'exercice dans de bonnes conditions.

Mme Sensi a informé l'académie que l'alerte n'a pas été reçue et que l'exercice n'a pas pu avoir lieu comme demandé.

« Rattrapage » : L'exercice a eu lieu le lendemain matin à Bonnay et Venise (organisation en interne par les enseignantes et la directrice).

> Bilan positif : élèves calmes, cachés. Plus difficile en maternelle > beaucoup de toux en cette période de l'année, élèves vite impatients...

2^e exercice incendie réalisé le 13 janvier : globalement bon déroulement de l'exercice sur les 3 sites > élèves informés à Bonnay, pas à Vieilley et Venise > à Vieilley, les élèves ont été un peu perturbés : pluie + chaussons/chaussettes. Beaucoup ont enfilé leurs chaussures pour sortir > les règles leur ont été rappelées (ne pas mettre ses chaussures, son manteau etc puisque l'exercice consiste à sortir le plus rapidement possible).

La nouvelle alarme de Vieilley fonctionne très bien. RAS à Bonnay également.

A Venise > changement de signal > le sifflet a été remplacé par la voix. Les 2 classes n'entendent pas l'alerte en même temps.

M. Vuillier fait un retour sur l'alarme : Une demande de devis pour l'alarme de Venise a été effectuée mais aucun retour n'a été donné pour l'instant.

d. Sécurité des locaux

Mme Karine Tillier, assistante de prévention à la DSDEN, est intervenue sur les 3 sites à la demande de Mme Sensi afin de relever les différents besoins dans les écoles en matière de sécurité.

Objectif > prévention et conseils et non « inspection/sanction » > personne qui porte un regard extérieur, compétences et expérience dans le domaine de la réglementation et de la sécurité.

> Les écoles sont globalement bien entretenues et sécurisées même si quelques points sont à revoir notamment à Bonnay et Venise. Mme Tillier a pris contact avec M. Vuillier pour lui faire part de ses conseils.

> Une réunion est organisée à l'école de Venise fin avril avec : Mme Tillier, M. Vuillier, Mme Sensi, le maire de Venise (Mr CONTINI) et son adjoint, un pompier.

Mme Sensi ne dispose pas des derniers comptes-rendus obligatoires pour les 3 sites. Une demande écrite a été envoyée à M. Vuillier et Mme Leroy. Mme Sensi rappelle que l'école est dans l'obligation de les avoir.

> Derniers rapports d'intervention de BTG pour l'entretien des chaudières.

M. Vuillier informe qu'il n'a pas de rapport fait mais peut transmettre une facture. Mme Sensi précise que la facture ne lui est d'aucune utilité.

Mme Sensi interroge M. Vuillier sur l'entretien des jeux de cour à l'école de Bonnay > un contrôle annuel doit être fait > Qu'en est-il ?

M. Vuillier va faire appel à une société laquelle procédera au contrôle. Mme Kopf interroge sur la date du dernier contrôle. Aucune réponse n'est apportée.

Question de Mme Jean concernant l'école de Bonnay : Des parents m'ont interpellé concernant l'accès à l'école de Bonnay qui est dangereux. L'accès à l'école de Bonnay est dangereux car certains parents ne se garent pas sur les stationnements indiqués.

Réponse de M. Vuillier :

Un courrier sera envoyé pour rappeler les règles de stationnement à l'école de Bonnay.

De plus, un projet est en cours autour de l'école de Bonnay pour remédier à l'insécurité autour de l'école. Un plan a déjà été établi.

4. SYNDICAT SCOLAIRE

Mme Sensi interroge M. Vuillier sur l'évolution du budget en 2023 (fournitures scolaires, projets pédagogiques), travaux et investissements.

A Vieilley gros travaux réalisés 1^{re} semaine des vacances de Noël : changement des baies vitrées avec huisseries complètes, avec stores roulants.

M. Vuillier rappelle l'historique de la création du Syndicat scolaire et parle des travaux effectués sur plusieurs années : toitures, fenêtres à Vieilley, installation de vidéos projecteurs....

Il explique que les écoles ont été sous la compétence de la communauté de communes pendant plusieurs années, au cours desquelles l'entretien des écoles a été négligé.

Le budget des Francas augmente régulièrement (encadrement, coût de l'énergie et de l'alimentation...) > de plus en plus d'enfants sont accueillis.

Le budget scolaire augmente également régulièrement (confinement ...).

Le budget prévu, voté prochainement :

- 4 000 euros pour les sanitaires à Venise – le sol de la classe 9 sera l'un des prochains chantiers.
- 3 000 euros pour l'informatique.
- Le subventionnement pour la coopérative scolaire devrait être reconduit à 23 euros par élève.
- La subvention donnée au RASED est reconduite.
- Pour le mobilier dans les classes : 4 000 euros.
- Le budget piscine a doublé.

Les travaux à Vieilley concernant les baies vitrées sont à terminer.

5. PROJETS PÉDAGOGIQUES

Difficultés cette année pour réserver des bus pour certaines sorties > nous essayons des refus par manque de disponibilités ou horaires incompatibles avec les autres tournées des chauffeurs.

4 transporteurs sollicités pour une sortie à la journée > un seul disponible > mais problème de paiement > ne peut être payé directement par la coopérative scolaire > paiement possible via la collectivité (syndicat scolaire).

Un arrangement va être organisé entre les coopératives scolaires et le syndicat de l'école > convention (le syndicat pourra ainsi payer les factures et la coopérative scolaire rembourser le syndicat).

M. Attard propose la réservation de 2 petits bus au lieu d'un grand, afin d'étendre les possibilités > Mme Sensi explique que lors des sorties, chaque enseignante doit rester avec l'ensemble de sa classe, il ne peut donc y avoir transport dans 2 bus, même avec parents accompagnateurs.

Bilan Projet ELA Mets tes baskets et bats la maladie (dictée, dons, cross) > toutes les classes de l'école > **dons récoltés > 743,60 €**. Les enseignantes remercient les familles pour leur participation.

Aisance aquatique (GS) et natation (CM2) > Mme Previtali et Mme Chamoulaud.

Mme Previtali :

2 séances effectuées pour le moment – les enfants sont plutôt à l'aise – les quelques réticents au départ progressent très vite. Il ne s'agit pas d'apprendre à nager mais de se sentir à l'aise dans l'eau. Mme Prévitali explique que dans le cadre de l'aisance aquatique : il n'y a pas de cours donné, les enfants vont dans l'eau et évoluent librement, avec le matériel mis à leur disposition (ils n'ont cependant pas de brassard ni ceinture). Le maître-nageur a cependant tenu à conseiller les enfants les moins à l'aise au départ.

Nouveaux projets (à ajouter aux projets présentés lors du 1^{er} conseil) :

- **Fabrikà sciences** pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 (les 30 et 31 mars) : visite l'observatoire + atelier.
- **Maisons Comtoises** pour les classes de GS et GS/CP : visite du site + atelier *Pain* pour les CP et atelier *Le jardin des sens* pour les GS (juin 2023).
- **Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** pour les classes de GS et GS/CP > projet en cours d'organisation.
- Mme Barbier présente l'avancement du projet de **séjour à Paris** pour les 3 classes de CE2/CM1, CM1 et CM2.
 - > Remerciements fait à l'APE pour le don de 1 000€ supplémentaire pour le projet (recette marché de Noël).
 - > Séjour des 15 juin et 16 juin à Paris :
 - le 15 juin : projet de visite de la tour Eiffel et promenade en bateau mouche,
 - le 16 juin : projet de visite de la cité des sciences et du musée d'histoire naturelle.
 - Aide pour financement de la part des Francas : en projet.
- Avancement du projet **jardinage** pour les classes maternelle + classe de CE1/CE2 :
A Bonnay : projet écologie, composteurs, carrés potagers, outils du jardin, verger.

Objectif : sensibiliser les enfants à l'écologie.

Demande de subvention au syndicat scolaire pour achat de matériel.

M. Vuillier accepte l'installation de carrés potagers et demandera à l'agent municipal d'intervenir.

Les enseignantes prépareront **la commémoration du 8 mai** – en lien avec les programmes scolaires - notamment pour les plus grands. Les enfants seront invités à se rendre au monument aux morts.

Mme Sensi demande à recevoir les informations des mairies (horaires des commémorations, villages, etc) afin d'informer les familles.

6. DIVERS :

APE :

Le cadeau de la fête des gens qu'on aime (dessin pour une panier à doudou).

Concernant la fête de l'école du 30 juin :

Une soirée dansante avec atelier animation sera proposée, si des parents se mobilisent pour cette manifestation, l'ouverture de la kermesse pourra être envisagée.

Pas de question écrite des parents.

Remarques de Mme Gendre :

- Mardi dernier, il y a eu un problème de transport dû à la grève.
- Venise : problème des déchets sur le terrain et problème d'incivilité d'adolescents.

M. Vuillier

Appeler Maxime Gerdy ou l'employé communal pour les détritrus.

Il rappelle que le terrain reste réservé à l'école pendant les horaires scolaires.

Fin de la séance à 20h

Secrétaires de séance

Mme BARBIER
Mme JEAN

La directrice

Mme SENSI